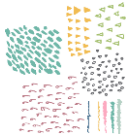




# **APPEL A COMMUNICATION**

## **CALL FOR PAPERS**

XVIIème CONGRES INTERNATIONAL DE L'ARIC  
(Association internationale pour la recherche interculturelle)



17-21 juin 2019

**Migrations, relations interculturelles et rapports de pouvoir**

### **Panel 5.20 – Travail social et racisme : quels paradoxes ?**

*Organisation :*

Anne Lavanchy (HETS, HES SO Genève, coordinatrice)

Théogène Gakuba (HETS, HES SO Genève)

Viviane Cretton (HETS, HES SO Valais Wallis)

Le racisme est une forme de discrimination spécifique liée à la racialisation en tant que processus social d'altérisation et de hiérarchisation basé sur des lectures des corps ou de certaines de leurs parties (couleur de peau, couleur et texture des cheveux...). Ces parties des corps sont investies de significations particulières, variables selon les contextes historiques, politiques et culturels, qui en font des marqueurs sociaux de différence. La différence socialement construite est ainsi naturalisée et essentialisée.

Par déontologie et conviction, les travailleurs et travailleuses sociales s'opposent généralement à toute forme de discrimination : le travail social se définit notamment par des principes moraux fondés sur la déclaration des droits humains et l'idée de justice sociale (définition du travail social selon la FITS et l'AIETS, 2001). Pourtant, le racisme représente un défi de taille pour le travail social : si les discriminations racistes sont communément considérées comme des délits conscients et volontaires, individuels ou collectifs, cette compréhension invisibilise les formes structurelles de racisme, inscrites dans le fonctionnement même des sociétés occidentales et produites par et dans les institutions. Dans ce contexte, l'intervention sociale face au racisme soulève les paradoxes suivants :

Premièrement, réduire le racisme à ses expressions individualisées tend à occulter les discriminations raciales générées par les travailleurs et travailleuses du social et/ou les institutions sociales. Dès lors, comment appréhender les discriminations racistes qui se manifestent à l'intérieur même du travail social ? Quelles formes spécifiques peuvent-elles prendre ? Quels sont les outils qui peuvent être mis en place, au sein de la formation et dans les institutions, pour repérer et prévenir les manifestations racistes envers les publics du social ?

Organisation du XVII<sup>e</sup> Congrès de l'ARIC

**Haute école de travail social**

28, rue Prévost-Martin

CP 80 - CH-1211 Genève 4

[aric2019@hes-so.ch](mailto:aric2019@hes-so.ch)

<http://aric2019.hes-so.ch>

Deuxièmement, le racisme tend à être défini de manière dominante comme ayant un lien direct avec la migration : il serait déclenché par la présence de personnes perçues comme autres, différentes et venues d'ailleurs. Ainsi altérisées, les personnes victimes de racisme se retrouvent présentées comme des étrangères (même lorsqu'elles ne le sont pas en termes légaux) et délégitimées. Mais ce biais empêche de voir que les discriminations racistes sont aussi produites contre des nationaux et nationales, et pas uniquement contre des personnes ayant une trajectoire migratoire ou des personnes étrangères. Dans ce contexte, quels sont les outils qui permettent aux professionnel-le-s du travail social d'éviter l'amalgame entre victimes de racisme et personnes étrangères ? Comment repenser les espaces de formation pour mieux appréhender les phénomènes de discrimination raciste dans le travail social ?

Ce panel invite à explorer l'un de ces paradoxes, en intégrant une définition du racisme significative pour le contexte présenté. Il fera la part belle à des postures réflexives sur le travail social et ses professionnel-le-s et privilégiera des analyses fondées sur des données empiriques ou issues de l'expérience professionnelle.

### ***Orientation bibliographique***

- Balibar, E. (2007). Le retour de la race. *Mouvements*, 2(50), 162-171.
- Bilge, S. & Forcier, M. (2016). La racialisation. *Droits et libertés*, 35(2).
- Boucher, M. et Belqahi M., (2008) *Guide pédagogique de l'antiracisme en formation sociale. Former les travailleurs sociaux face aux racismes et aux discriminations*. Paris: Vuibert
- Fassin, D. & Fassin, E. (Eds.). (2009 [2006]). *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française*. Paris: Poche.
- Guélamine, T. (2006). *Le travail social face au racisme*. Rennes: ENSP.
- Guillaumin, C. (1972). *L'Idéologie raciste : genèse et langage actuel*. La Haye: Mouton.
- Jeffery, D. (2005). 'What good is anti-racist social work if you can't master it?': exploring a paradox in anti-racist social work education. *Race Ethnicity and Education*, 8(4), 409-425.
- Ndiaye, P. (2006). Questions de couleur : histoire, idéologie et pratiques du colorisme. In D. Fassin & E. Fassin (Eds.), *De la question sociale à la question raciale? Représenter la société française* (pp. 37-54). Paris: La Découverte.
- Rancière, J. (2010). Racisme d'État et racisme intellectuel «de gauche». *contrelaxenophobie*. Retrieved from <https://contrelaxenophobie.wordpress.com/2010/09/20/jacques-ranciere-racisme-detat-et-racisme-intellectuel-de-gauche/>
- Ranta-Tyrkkö, S. (2011). High time for postcolonial analysis in social work. *Nordic Social Work Research*, 1(1), 25-41.

### **Modalités**

- a) Une communication est présentée par un.e ou plusieurs auteur.e-s. Elle comprend 15-20 minutes de présentation et 5-10 minutes de discussion. Les communications doivent s'inscrire explicitement dans ce panel et être envoyées directement à la coordinatrice du panel (voir ci-dessous). Chaque proposition comprendra : un titre, avec l'indication du panel de soumission et son numéro (5.20),
- b) 4-5 mots clés,

- c) une présentation de la problématique et du lien explicite au panel avec indications sur les données empiriques (méthode d'analyse, résultats) et 3 à 4 références bibliographiques (500 mots max.),
- d) une brève présentation des auteur·e·s.

Délai de soumission : 11 janvier 2019.

Notification d'acceptation / rejet: mi-février 2019

**MERCI d'envoyer** vos propositions de communication à [anne.lavanchy@hesge.ch](mailto:anne.lavanchy@hesge.ch) avec copies à [theogene-octave.gakuba@hesge.ch](mailto:theogene-octave.gakuba@hesge.ch) et [viviane.cretton@hevs.ch](mailto:viviane.cretton@hevs.ch)